Fiche de poste pour le recrutement d'un Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche

Référence règlementaire :
Décret 88-654 relatif au recrutement des attachés temporaires d'enseignement et de recherche dans les établissements publics d'enseignement supérieur

1. PROFIL DU POSTE

Identification de l'emploi :

N° de section CNU : 28
Numéro du poste :
Numéro de l'appel à candidature :
Profil succinct : Recrutement d'un ATER en section 28 pour enseigner majoritairement des TD et des TP de physique générale en Licence de physique
Date de publication : 21 mars 2025
Quotité de travail : 100%
Niveau d'études souhaité : Doctorat
Nombre de poste : 1
Domaine de recherche Euraxess :
Date de début de contrat : 01/09/2025
Date de fin de contrat : 31/08/2026
Durée du contrat : 1 an
Type de contrat : Contrat à Durée Déterminée

Lieux d'exercice :

Composante : UFR Sciences et Techniques
Lieu où s'exerce principalement le service d'enseignement : UFR sciences et techniques, site d'Orléans
Autre(s) lieu(x) d'exercice possible :
Pôle ou Département d'affectation : Physique
Laboratoire (Nom, Type) : CBM, CNRS, UPR4301

Profil d'enseignement :

Filières de formation concernées (préciser initiale et/ou continue) :
Département de physique, Licence de Physique, Master PhyFa
Activités d'enseignement et besoins pédagogiques:

La personne recrutée s'investira au sein des équipes pédagogiques du ***département de physique***. Elle dispensera des TD et TP de physique générale du département de physique de l'***UFRST*** au niveau licence.
En licence, selon les compétences du candidat, il/elle sera amené à dispenser des enseignements généraux de physique (optique, mécanique, électromagnétique, électricité, outils mathématiques pour la physique, outils numériques…)
En master, il sera amené à participer éventuellement aux TD et/ou TP en fonction du profil du candidat

Compétences requises : Maîtrise des fondamentaux de la physique, Capacité à enseigner les mathématiques appliquées à la physique pédagogue, capacité à adapter son discours en fonction du niveau des étudiants, travail en équipe, organisation

Compétences et expériences souhaitées : approches numériques

Contact (nom, prénom) : LOTH Karine

Mail : karine.loth@univ-orleans.fr

Profil Recherche :

Descriptif succinct du laboratoire/équipe de recherche :

La recherche s'effectuera dans le laboratoire UPR 4301, Centre de Biophysique Moléculaire, au sein du département aspects moléculaires du vivant.

Activités de recherche et compétences requises :

Participation à un projet de recherche sur le rôle des modifications post-traductionnelles sur la fonction et la structure des protéines. Mise en œuvre d'outils de physique théorique et statistique appliqués à la modélisation de biomolécules. Maîtrise de la physique théorique et statistique. Bonne connaissance théorique de la biologie structurale.

Compétences et expériences souhaitées :

Connaissance des instrumentations associées à la biologie structural : RMN, CryoEM, RX (MX et SAXS).

Moyens du laboratoire mis à disposition pour la personne recrutée :

Bureau, équipement informatique.

Contact (nom, prénom) : REFREGIERS, Matthieu
Mail : matthieu.refregiers@cnrs.fr *Téléphone : 0238255580*

2. CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Dépôt de candidatures :

La procédure de dépôt de candidature est dématérialisée et se fait uniquement sur l'application Galaxie. Un guide de procédure est à votre disposition : https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/astree/index.jsp
La procédure de candidature est à votre disposition :https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/personnels-enseignants-et-chercheurs/attaches-temporaires

Tout dossier ou document déposé hors délai sera déclaré irrecevable.
Il est donc recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour déposer le dossier. Aucun document ne pourra être pris en compte hors délai

La campagne de recrutement est ouverte du 21 mars 2025 au 21 avril 2025 (16h).

Le profil de poste est disponible via le site internet de l'Université d'Orléans : www.univ-orleans.fr (rubrique Travailler à l'Université/Personnel Enseignant et Enseignant-Chercheur/Enseignant-Chercheur/Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche).

Critères d'évaluation des candidatures par le comité de sélection :

L'évaluation des candidatures se fondera sur la qualité du dossier et sur l'expérience dans les domaines de l'enseignement et de la recherche ainsi que sur l'adéquation du profil des candidat-e-s avec les besoins tels qu'ils apparaissent dans le profil de poste.
Ces éléments seront évalués à partir du dossier de candidature.

3. DISPOSITIONS GENERALES :

L'Université d'Orléans se caractérise par sa pluridisciplinarité. Elle compte 3 Unités de Formation et de Recherche, 1 école d'ingénieurs universitaire (Polytech), 4 Instituts Universitaires de Technologie, 1 Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ), 1 Observatoire des Sciences de l'Univers (OSUC), 1 Ecole Universitaire de Kinésithérapie (EUK) et un département de formation médicale. Plus de 20 000 étudiants, dont plus de 2 000 étudiants étrangers, fréquentent un des sites de l'Université en région centre Val-de-Loire. Sa vocation internationale s'affirme avec 14% d'étudiants de nationalité étrangère et près de 90% de pays représentés.
Reconnue Université Européenne à travers le réseau ATHENA et labellisée « Human Resources Excellence in Research » HRS4R.
Porteuse de plusieurs projets, sa capacité d'innovation se traduit par le dynamisme de sa recherche et les transferts de technologie vers les entreprises régionales, nationales et internationales. Le Campus d'Orléans bénéficie d'un écosystème d'excellence scientifique avec 25 unités de recherche.
Son offre de formation, riche en filières professionnelles, se développe en lien fort avec la Recherche.
Pour plus d'informations : www.univ-orleans.fr.

Conditions d'exercices :

En fonction des besoins de l'université, les enseignements sont susceptibles d'avoir lieu à tous les niveaux de formation universitaire, dans l'ensemble des composantes et des sites de l'université, en français ou en anglais.
Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une « zone à régime restrictif » au sens de l'article R 413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.
Ce poste est également ouvert aux personnes « bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi » mentionnées à l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situation de handicap).

Service statutaire :

Le service statutaire est un service annualisé de 192 heures équivalent TD (Décret n°88-654 du 7 mai 1988 relatif au recrutement des attachés temporaires d'enseignement et de recherche dans les établissements publics d'enseignement supérieur.

Rémunération du poste :

L'attaché temporaire d'enseignement et de recherche nouvellement nommé sera rémunéré à l'INM 446 selon l'arrêté du 7 mai 1988 fixant les modalités de rémunération des attachés temporaires d'enseignement et de recherche.

Cette rémunération est complétée par la Prime de Recherche et d'Enseignement Supérieur versée semestriellement (en février et en août).

Dans le cadre du plan d'actions pour l'égalité professionnelle,
l'Université d'Orléans accueille favorablement les candidatures des personnes du genre le moins représenté dans le secteur ou la discipline concerné, des personnes en situation de handicap et des personnes de tous âges et de toutes origines.